



St Germain du Puy, le 06 décembre 2022

Ville de
SAINT GERMAIN DU PUY

Séance du
CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs
Les Conseiller(e)s Municipaux(ales)

CONVOCAION DÉMATÉRIALISÉE
Conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

MARDI 13 DÉCEMBRE 2022
à 19h00 en Mairie (salle du Conseil Municipal)

Recevez, Madame, Monsieur, mes sincères et cordiales salutations.

La Maire de Saint Germain du Puy,


Marie-Christine BAUDOUIN


Ordre du jour ci-joint à la présente convocation.

ORDRE DU JOUR CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 13 DÉCEMBRE 2022

Approbation du procès-verbal de la séance du 18 octobre 2022

Compte-rendu des délégations effectuées par la Maire depuis la dernière réunion du Conseil Municipal

Rapporteur : Madame la Maire

- Décision budgétaire modificative n° 2
- Délibération autorisant le mandatement des dépenses d'investissement dans la limite de 25% des crédits ouverts en 2022
- Admission en non-valeur des produits irrécouvrables par le comptable public et prise en charge de créances éteintes par jugements du tribunal
- Modification du plan de financement pour la construction d'un nouvel accueil périscolaire et de loisirs
- Subventions annuelles aux associations extérieures
- Contrat de partenariat avec le Bourges Basket
- Tarifs des services municipaux 2023
- Frais de mission de la Maire
- Délégation à la Maire de représenter la commune
- Mise à jour du tableau des effectifs
- Création de postes et rémunération des agents recenseurs
- Recrutement d'agents contractuels sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin saisonnier ou temporaire d'activité
- Modification du règlement du temps de travail
- Renouvellement du contrat d'assurance CNP relatif à la couverture du risque décès des agents permanents affiliés à la CNRACL

Rapporteur : Éric LE PAVOUX

- Modification de la charte du Conseil Municipal des Enfants

Rapporteur : Josiane MONDON

- Convention d'occupation précaire d'une salle communale pour la complémentaire santé solidaire

Rapporteur : Samuel CATON

- Subvention exceptionnelle au CNMG
- Subvention exceptionnelle à l'EMG

Rapporteur : Gaëlle FLEURIER-LEFORT

- Convention Territoriale Globale 2022 avec la CAF
- Participation aux dépenses de fonctionnement des écoles de la Ville de Bourges 2021-2022
- Convention à passer avec les communes extérieures pour l'accueil des enfants qui résident dans ces communes dans les services périscolaires et extrascolaires pour l'année 2023
- Fixation du montant des dépenses de fonctionnement des écoles 2022-2023 des élèves des communes extérieures scolarisés dans nos écoles
- Fixation du montant des dépenses de fonctionnement des écoles 2022-2023 des élèves de Moulins sur Yèvre scolarisés dans nos écoles
- Centre de loisirs : règlement à l'inscription

Rapporteur : Didier PRUDENT

- GR33 : approbation du tracé
- Acquisition de terrains Les Chailloux
- Plans de financement du Syndicat Départemental d'Énergie du Cher
- Exclusion du champ du droit de préemption urbain des ventes de la ZAC des Champs Châlons, Terre d'Avenir
- Convention de servitude avec ENEDIS

Rapporteur : Sandra GIRARD LEBRUN

- Modification du règlement de la bibliothèque

Rapporteur : Gilles DESROCHES

- Avis du Conseil Municipal sur le principe et le prix de vente d'un logement de la SA HLM FRANCE LOIRE

Rapporteur : Rémy CORBION

- Avis du Conseil Municipal sur les dérogations 2023 au repos dominical